



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

publications

Question écrite n° 69977

Texte de la question

M. Christophe Premat attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur la somme donnée à des distributeurs qui ensuite font payer l'accès aux revues scientifiques. La France s'apprête à payer la somme de 172 millions euros au distributeur néerlandais Elsevier. Le premier versement (d'environ 34 millions euros d'argent public) a été entièrement déposé en septembre 2014. En contrepartie, 476 établissements publics pourront accéder à un corpus d'environ 2 000 revues. Il s'inquiète de l'exclusivité de ce marché réservée à un éditeur avec le soutien de fonds publics et aimerait avoir son sentiment sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Premat](#)

Circonscription : Français établis hors de France (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69977

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2014](#), page 9755